

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	FREE MOBILE	Arrdt	7 ^{ème}
Nom de site	2_OCTAVE-GREARD_75007	Numéro	75107_079_01
Adresse du site	2, avenue Octave Gréard	Hauteur	R+8 (30,10m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500MHz)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	01/09/2026
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	04/09/2026
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	01/11/2026

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	FREE MOBILE projette l'installation d'une station relais sur l'immeuble situé au 2 avenue Octave Gréard, émettant sur les bandes de fréquences 700/900/1800/2100/2600/3500MHz pour contribuer à la couverture en internet haut et très haut débit de Paris 75007 en 4G/5G		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 3 antennes à faisceau fixe (fréquences 700/900/1800/2100/2600MHz pour la 4G/5G) et de 3 antennes à faisceau orientables (fréquence 3500MHz pour la 5G), orientées vers les azimuts 0°, 90° et 180°		
Distance des ouvrants	Vasistas entre 3m et 9m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	4G/5G: 0° < 2V/m ; 90° < 2V/m ; 180° < 3V/m 5G: 0° < 2V/m ; 90° < 2V/m ; 180° < 3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	Azimut 0° : 31,60m en faisceau fixe et 32,40m en faisceau orientable Azimut 90° : 31,74m en faisceau fixe et 32,60m en faisceau orientable Azimut 180° : 30,94m en faisceau fixe et 33,40m en faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Seule la toiture est modifiée : 6 antennes panneau en résine polyester de teinte blanc gris seront installées en retrait de la façade, afin de minimiser l'impact depuis la rue
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue

Date :

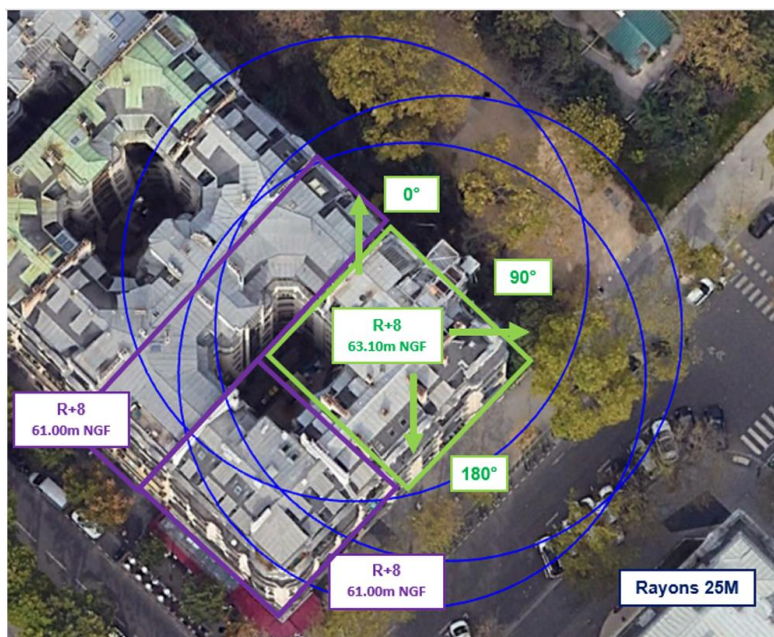
Avis de la Mairie d'arrondissement concernée

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable
		☐
		Défavorable
		☐
		Ne se prononce pas
		☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

PAS D'ETABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



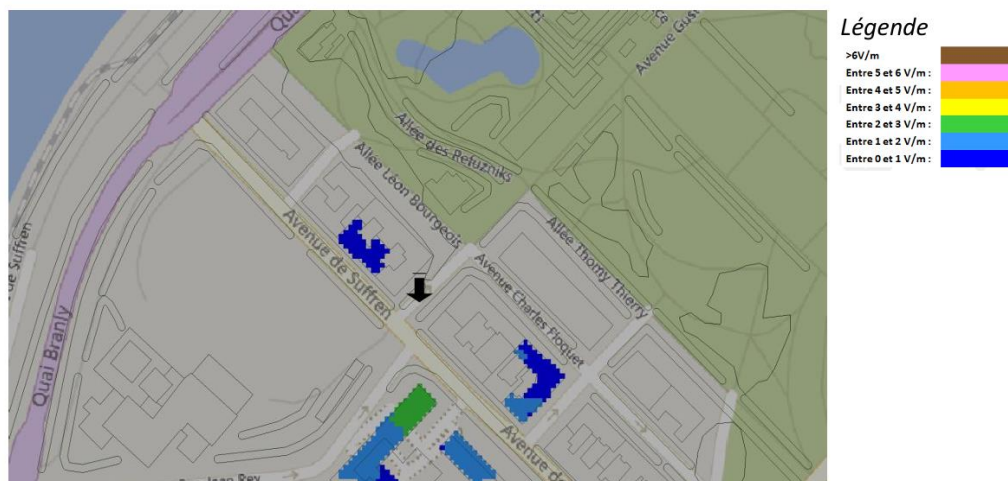
Simulation et conformité au seuil de la Charte en 4G/5G Faisceau fixe

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 0°	Azimut 90°	Azimut 180°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m	28.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 180°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



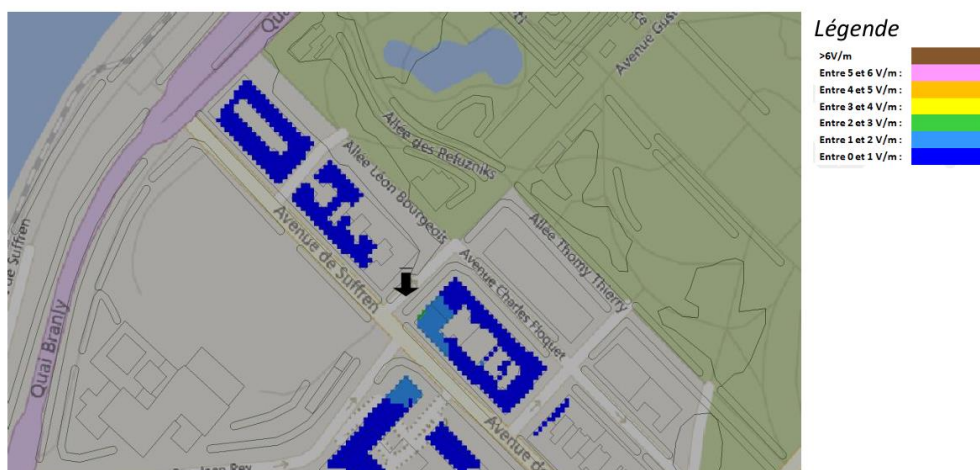
Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 0°	Azimut 90°	Azimut 180°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m	25.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 180°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRES



Vue des Azimuts

Azimut 0°



Azimut 90°



Azimut 180°

